

CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

«FNFI'tôm»

Témoignage de Madame
DJOGLO Jacqueline,
bénéficiaire du Produit
d'Accompagnement
Spécial P.2

Espionnage des religieux catholiques, des militants
de la société civile et des opposants politiques



Gal. Yark Damehame, ministre de
la Sécurité et de la protection civile

P.3

Un non-événement

Togo/Promotion de l'économie bleue

P.4



De la nécessité de renforcer
la sécurité maritime

Sensibilisation sur le civisme fiscal

**Le CONAPP s'engage
aux côtés de l'OTR** P.7



Photo de famille

Echec de la marche du 1^{er} août organisée par la Dynamique Mgr Kpodzro

Fin d'une opposition au pouvoir de Lomé P.5

BRÈVES

Le CEPD prend fin ce jeudi

L'examen du Certificat d'études du premier degré (CEPD) a officiellement démarré le mardi 4 août 2020 sur toute l'étendue du territoire prend fin ce jeudi 06 août. Près de 200 000 candidats, répartis dans environ un millier de centres d'écrit, ont composé pour ce premier diplôme scolaire, qui ouvre les portes du collège. L'examen de cette année, rendu encore plus particulier en raison de la suspension des cours du fait de la crise sanitaire, a tenu sur 3 jours, en respect des mesures barrières. Comme il est de coutume, le ministre en charge de l'enseignement Primaire, Affoh Atcha-Dedji a effectué une tournée dans quelques centres afin de s'assurer du bon déroulement des opérations. L'examen du CEPD a été précédé par celui du CAP.

Vers un meilleur rendement pour la riziculture togolaise

Le secteur rizicole bénéficie d'un coup de pouce de la Chine, destiné à améliorer de façon significative son rendement. Un lot de matériels concernant des lignées isogéniques de riz hybride a été remis il y a quelques jours par l'ambassadeur de Chine Chao Weidong au ministre de l'agriculture. Il s'agit principalement d'un matériel de sélection devant permettre aux riziculteurs togolais de booster leurs productions en réalisant 10 à 12 tonnes à l'hectare, au lieu des 3,5 tonnes environ actuels.

L'institut togolais de recherche agronomique (ITRA) sera chargé de mettre à profit ce nouvel appui de Pékin à la filière rizicole, en créant notamment des variétés de riz hybrides typiquement togolais. Il y a trois ans, une trentaine d'ingénieurs agronomes, de techniciens agricoles et de producteurs togolais avaient déjà bénéficié d'un mois de stage sur les technologies du riz hybride, dans la province du Hunan en Chine. De 2008 à 2017, la culture du riz a connu une embellie, passant de 85 637 tonnes à 140 519 tonnes, une hausse de plus de 64%

Les 117 maires du Togo en séminaire pour une meilleure gouvernance locale

Les maires des 117 communes du Togo ont entamé depuis lundi 3 août 2020, une session de formation, destinée à renforcer leurs capacités en matière de gestion de leurs collectivités locales.

Le séminaire qui se déroule de façon simultanée et synchronisée dans chacune des régions administratives, est organisé par le ministère de la décentralisation qui un an après les dernières élections locales, a fait de la question de la formation des élus, une priorité.

Pendant un mois, il sera question de gouvernance locale, contrôle citoyen de l'action publique, élaboration de budget communal, monitoring administratif de l'action de la mairie par le préfet, administration communale et gestion des ressources, élaboration de budget participatif, etc.

L'objectif in fine pour le gouvernement et ses partenaires, est d'éviter que les communes ne naviguent à vue dans leurs gestions respectives.

Les activités suspendues sur le Lac Nangbéto à partir du 15 août prochain

Comme de coutume depuis plusieurs années, les activités de pêche seront suspendues sur le Lac Nangbéto à partir du 15 août prochain, pour une durée de trois mois.

Cette suspension appelée repos biologique, vise à régénérer la faune et favoriser le repeuplement des ressources halieutiques, indispensable pour une exploitation à long terme du Lac. Jusqu'au 15 novembre, les pêcheurs et acteurs observeront donc une veille.

« Le repos biologique a donné des résultats très satisfaisants et a permis de renforcer la productivité », indique le ministre en charge du secteur halieutique, Koutéra Bataka. En effet, la pratique, conjuguée à la mise en œuvre du Plan de Gestion des Pêcheries du Lac, déployé dans le cadre du PASA, a fait quintupler la production en l'espace de 07 ans, la faisant passer de 600 à 3200 tonnes.

Pour rappel, au Togo, la filière halieutique emploie plus de 22 000 acteurs au total et contribue à environ 4,5% du PIB pour une fourniture annuelle estimée à 25 000 tonnes de poissons.

Source : Republiquetogolaise.com

«FNFI'TÔM»

Témoignage de Madame DJOGLO Jacqueline, bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial

Lancé par le Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, il y a quelques années, le Fond national de la finance inclusive enregistre, de jour en jour des adhésions au-delà des attentes. Votre journal, dans sa nouvelle rubrique «FNFI'Tôm» veut partager avec vous, les échos des bénéficiaires des produits Fnfi. Grâce au Produit d'Accompagnement Spécial (PAS) du FNFI Madame DJOGLO Jacqueline, s'est lancée dans le commerce de chaussures pour dame. Retour sur les expériences de cette dame qui aujourd'hui exerce son activité avec passion.



Madame DJOGLO Jacqueline à côté de son étalage

Par le passé, Madame DJOGLO Jacqueline bientôt la quarantaine, a obtenu successivement les 4 cycles du crédit APSEF du FNFI, des tranches de crédit de 30.000 à 50.000 FCFA qui lui ont permis de se lancer dans une activité génératrice de revenus. Après avoir vu son activité prendre de l'envol grâce au coup de pouce financier du FNFI, et suite aux nombreuses sollicitations de sa clientèle de plus en plus nombreuse, Jacqueline décide alors de renforcer son activité en y intégrant la commercialisation de chaussures pour dame. Le projet en tête désormais, il faut passer à sa réalisation, et se pose alors le problème de difficultés financières

« Comme j'étais déjà très habituée à PADES Microfinance, une institution de microfinance partenaire du FNFI, car j'y avais déjà pris les 4 cycles du crédit APSEF, je suis retournée vers mon agent de crédit pour lui expliquer que j'avais un projet de vente de chaussures

pour dame et que je voulais voir quelle était la possibilité de pouvoir contracter un crédit pour la réalisation de mon projet. C'est à l'issue de cette séance que j'ai été mise au parfum du Produit d'Accompagnement Spécial destiné justement aux bénéficiaires fins de cycle APSEF, histoire de leur permettre de renforcer leurs activités. » Comme Jacqueline, nombre de togolais ont ainsi pu obtenir le PAS du FNFI pour passer à l'échelle l'exercice de leurs activités génératrices de revenus ».

«Comme j'étais déjà intégrée dans la dynamique de l'inclusion financière, je n'ai pas mis longtemps pour obtenir le crédit de 100.000 FCFA qui m'a permis d'acheter un ballot de chaussures pour dame et de pouvoir mettre en place ce petit hangar où j'expose mes produits actuellement. Et Dieu merci, vu que la mode vestimentaire a pris le dessus sur la ville de Lomé, personne ne peut résister à la tentation. Je parviens à écouler rapidement

mes chaussures, étant donné que ce sont des chaussures très simples et très adaptées ajoutées au coût très abordable, je liquide très rapidement. En plus, j'ai mis en place une technique qui me permet de bien accueillir ma clientèle. J'engage bien la conversation avec elle et avec conviction mes clientes parviennent à acheter plusieurs paires à la fois. Pour faire le commerce et être sûr de réussir, il faut maîtriser des techniques comme pouvoir convaincre la clientèle. »

Aujourd'hui avec le PAS, notre interlocutrice voit son activité s'agrandir et aller de l'avant. Et pour elle, avec beaucoup d'efforts et surtout de la persévérance, on peut déplacer des montagnes. «Je me suis inscrite dans une très bonne dynamique de réussite afin de pouvoir rembourser dans les délais mon crédit. Car une des réussites pour rester longtemps dans la chaîne de l'inclusion financière, c'est d'honorer tous ses engagements vis-à-vis des remboursements des crédits. Pour l'heure, le coup de pouce financier du FNFI me permet de renforcer jour après jour mon autonomie et mon épanouissement' ».

Source : TM

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 90 10 20 72/91 96 95 85

Directeur de la
Publication par intérim

TCHAOU Dao Kossi
90 10 20 72

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
D. Legrand
Jaurès AKLA
ADK

Imprimerie SDR
Tirage : 2000 ex.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE
chaque jeudi dans les kiosques

www.chroniquedelasemaine.com

Espionnage des religieux catholiques, des militants de la société civile et des opposants politiques

Un non-événement

Telle une trainée de poudre, l'information selon laquelle le régime togolais a utilisé un logiciel ultrasophistiqué d'une société israélienne pour espionner des religieux catholiques, des militants de la société civile et des opposants politiques, fait le tour du pays et suscite légitimement des spéculations à l'encontre du régime. En réaction, des figures de la société civile et de l'opposition montent au créneau pour déverser leur bile sur le pouvoir en place. Pourtant, à voir de près, cette révélation est en vérité un non-événement.

L'espionnage est une pratique déloyale par laquelle on se procure des informations sur des adversaires, ennemis potentiels ou avérés et des partenaires dont les méandres se révèlent impénétrables sinon difficilement pénétrables. Quoique déloyale, cette pratique a toujours existé et existera toujours. Pour exister et déferer aux enjeux du second millénaire qui se font de plus en plus pressants, l'Etat a besoin des renseignements, des informations fiables, c'est-à-dire vérifiables et vérifiées dans toutes ses dimensions. Pour protéger ses administrés de toute attaque terroriste ou de toute montée insurrectionnelle, l'Etat a besoin des informations et des renseignements sur des individus, des groupes d'individus rendus suspects ou trahis par leurs propos ou leurs agissements. Pour ce faire, l'Etat recourt à l'espionnage légitime.

Entre les puissances militaires ou industrielles, l'espionnage consiste à chercher des informations détaillées sur les dernières trouvailles, sur les recherches en cours dans le camp adverse en vue du renforcement des capacités des armes de destructions massives ou du dernier fleuron de la technologie. L'objectif est de pouvoir soit se mettre à l'abri de toute surprise désagréable sur ce plan de la part de l'adversaire, soit se servir des informations recueillies pour améliorer ses propres armements ou technologie en vue d'une riposte appropriée si de besoin. Il se manifeste notamment par la mise sur écoute, la subtilisation des documents sensibles voire, top secrets et parfois, dans les cas extrêmes, la filature suivie de l'extorsion musclée des informations dans la clandestinité.

Ainsi, à travers le Temps et l'Espace, l'espionnage s'est imposé comme un mal nécessaire qui absorbe chaque année des

sommes faramineuses qui pouvaient être affectées à des secteurs à priori, beaucoup plus productifs. Si aujourd'hui, les Etats Unis d'Amérique ont toute la planète dans leurs mains, c'est compte tenu du caractère redoutable de leur système de renseignements et d'espionnage. D'après nos informations, le budget annuel alloué par le pays de l'Oncle Sam à ses services de renseignements, notamment à la Federal Bureau of Investigation (FBI) et à la Central Intelligence Agency (CIA) équivaut à celui des pays européens réunis.

Au Togo comme ailleurs, cette pratique est interdite et réprimée par la loi qui, cependant subtilement dans le même temps, assure son encadrement dans certains cas. A un Etat qui brandit des éléments consistants



Prototype du logiciel Pegasus

d'une atteinte à la sûreté de l'Etat par exemple peut demander et obtenir du procureur, l'autorisation de mettre sur écoute des personnalités suspectes.

A notre avis, la révélation des confrères Le Monde et The Guardians est un non-événement. Les Togolais savent depuis longtemps qu'ils sont sur écoute. Pour cette raison, les acteurs politiques et ceux de la société civile s'interdisent certaines discussions au téléphone, sur Whatsapp et autres... Autrement le soulèvement du 19 août 2017 ne surprendrait pas si fortement. Les services de renseignements auraient surpris des échanges télé-

phoniques qui les amèneraient à couper l'herbe sous le pied des organisateurs.

Quand on considère qu'à la suite de cette révélation, des personnalités politiques comme de la société civile montent au créneau pour déverser leur bile sur le régime, il est à craindre qu'ils ne soient pas en train d'étaler leur méconnaissance des réalités du problème. Au lieu de se livrer à des gesticulations puériles ou à des offensives médiatiques qui ne changeront rien à la donne, ils feraient mieux, d'adopter des comportements qui ne les exposent à l'avenir. Sans toutefois pas faire l'apologie de ce phénomène qui viole les

droits de l'homme, nous estimons que l'essentiel est de se résoudre à vivre avec l'espionnage tout comme on tente de le faire avec la Covid 19. Que dirait-on si l'Etat déclarait n'avoir pas le dispositif de surveillance ? N'est-ce pas un Etat faible ?

Certes ceux qui se sentent victimes des pratiques du genre sont libres d'intenter des procès contre les auteurs et les commanditaires. Mais les procès dans ce domaine sont rarement gagnés par les plaignants. Souvent les espions s'exécutent avec un tel professionnalisme qu'ils ne laissent aucune trace susceptible d'établir leur culpabilité.

Partout dans le monde les régimes espionnent leurs adversaires, et autres acteurs susceptibles de le déranger ou de leur compliquer l'existence. Pour ce faire ils n'hésitent pas de mettre sur écoute leurs adversaires, leurs opposants, autres militants de la société civile qui ne regardent pas dans la même direction politique qu'eux.

D. Legrand

Ouverture de l'aéroport de Lomé

Le Togo digitalise les procédures de voyages

L'aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé a repris ses vols commerciaux depuis le samedi 1er août 2020. A la faveur de la réouverture des frontières aériennes le 1er août dernier, le gouvernement a dématérialisé la gestion des voyageurs et les procédures d'immigration ainsi que les mesures sanitaires.

C'est la plateforme **voyage.gouv.tg** qui permet dorénavant aux voyageurs à l'arrivée comme au départ d'effectuer en ligne toutes les formalités nécessaires pour voyager en toute sécurité.

Concrètement, dès l'entrée de l'aérogare, un dispositif de lave-mains est en place et le sol est marqué pour la distanciation physique. Le voyageur présente son document de voyage au service d'immigration, puis rentre dans un tunnel où un thermomètre électronique lui indique sa température.

A côté, un agent du service de contrôle sanitaire de l'aéroport vérifie le résultat du test PCR nasopharyngé, à faire soixante-douze heures avant le départ.

Le passager sort du tunnel de désinfection et traverse une porte électronique qui lui indique à nouveau sa température. Après ces préliminaires, le voyageur a accès au hall de l'aérogare.

Pour le directeur de l'agence nationale de l'aviation civile, il faut tout faire pour que ceux qui sont dans ce hall soient sains. Au départ comme à l'arrivée, la présentation du résultat du test PCR est obligatoire pour tous les voyageurs.

Cette plateforme est le fruit de la collaboration entre plusieurs ministères (innovations technologiques, sécurité et santé). Elle a l'avantage d'anticiper le flux des voyageurs et propose de nombreux services tels que l'amélioration de la qualité-expérience, réduction des temps d'attente y compris pour ef-



Visite du dispositif digital installé à l'Aéroport de Lomé

fectuer les prélèvements liés au test PCR désormais obligatoire au départ et à l'arrivée au Togo, et surtout télépaiement des différents frais.

Par ailleurs, pour compléter le dispositif, une application mobile de traçage de contacts, TOGO SAFE, a été développée par le gouvernement. L'application, déjà disponible sur certaines plateformes de téléchargement, utilise la fonction Bluetooth du téléphone de son utilisateur pour l'alerter lorsqu'il a été en con-

tact avec une personne testée positive au Coronavirus. Elle permet également aux autorités sanitaires de s'assurer du respect par les voyageurs, de l'obligation de quarantaine à laquelle ils sont tous soumis à leur arrivée sur le territoire togolais en attendant les résultats de leur test ou bien s'ils sont testés positifs. Voyager en toute sécurité au Togo dans le respect des mesures barrières, demeure le souci majeur des autorités du pays.

La rédaction

Togo/Promotion de l'économie bleue De la nécessité de renforcer la sécurité maritime

Il n'est plus un secret pour les Togolais que l'économie maritime constitue un des pans de l'économie nationale. Malheureusement, depuis quelques temps, la piraterie dans le Golfe de Guinée et l'instabilité maritime affectent le trafic maritime qui concentre près de 90% des échanges commerciaux. A cela s'ajoute l'érosion côtière, la criminalité transfrontalière telle que le trafic de drogue, d'êtres humains, d'armes à feu, etc.) et les répercussions de tout genre, devenus des maux qui persécutent l'économie bleue, menacent la sécurité des citoyens et importent la souveraineté nationale.

En 2018, le Golfe de Guinée a enregistré 82 cas d'attaques et piraterie et de brigandage soit sur 201 cas dans le monde et 87 cas en Afrique de l'ouest. Ce qui fait du Golfe de Guinée, l'épicentre de la piraterie soit 41% du nombre total au niveau mondial.

La dégradation rapide et inquiétante de la situation sécuritaire dans la zone, va amener le gouvernement togolais à prendre des dispositions nécessaires, relatives à la sécurité maritime comme conditions pour assurer un climat de paix et de sécurité gage de développement du secteur.

Dans ce sens, il est créé en 2014, l'Organisation Nationale chargée de l'action de l'État en mer (ONAEM). L'objectif assigné à cette institution est de renforcer le rôle des administrations publiques et coordonner les efforts intersectoriels des administrations publiques afin de protéger les acquis et/les intérêts maritimes du pays

Aussi devra-t-elle lutter contre la piraterie et les trafics illicites notamment les stupéfiants, lutter contre les rejets illicites en mer pour protéger le milieu marin, lutter contre l'immigration illégale et la traite par voie maritime et assurer le suivi et le contrôle



de l'exploitation des ressources halieutiques.

Pour opérationnaliser les actions de l'organisation (ONAEM), elle est assistée, par le Haut conseil pour la mer (HCM) qui a pour orientations de déterminer les plans directeurs ; de discuter des priorités de l'action gouvernementale dans l'espace maritime, en matière économique, environnementale et sécuritaire ; d'aider à identifier et à acquérir des moyens nécessaires à la réalisation

des objectifs fixés ; de veiller à l'application des décisions prises ; de sécuriser les échanges commerciaux par voie maritime.

Le gouvernement est engagé à renforcer la lutte contre la piraterie qui nuit, non seulement aux économies nationales, mais aussi entraîne des conséquences socioéconomiques considérables

Le gouvernement veut par ailleurs, endiguer le phénomène de l'érosion côtière par le renforcement des actions déjà entreprises les années passées. Dans ce sens,

le Togo a bénéficié d'une subvention de la Banque africaine de développement (Bad) pour mener à bien la phase 2 des projets de réhabilitation de la route Lomé - Cotonou et de protection côtière soit 41 kilomètres de côtes dont 18 km du Togo et 23 km du côté Benin. Des ouvrages d'enrochement seront construits afin de sauver les habitations et les infrastructures des griffes de l'érosion côtière.

Il est prévue l'aménagement de la section Avépozo - Aného (30 km) en 2x2 voies qui complètera le chaînon togolais du corridor ; la construction de 28 épis et le rechargement en sable ; les aménagements connexes et activités en faveur des jeunes et des femmes ; les mesures de facilitation du transport et du transit ; la formation et la sensibilisation des services frontaliers et des usagers. Le coût du projet est évalué à près de 110 milliards de francs CFA.

ADK

La Gendarmerie togolaise a mis la main sur un réseau de faussaires de faux billets à la SAFER

De faux billets, habituellement utilisés pour le cinéma, circulent au jour le jour dans nos villes De nombreux commerçants et consommateurs se font avoir souvent. Le 24 juillet dernier, la Gendarmerie togolaise a réussi à mettre la main sur six (6) individus, dont cinq (5) togolais et un béninois, spécialisés dans le trafic de faux billets grâce aux dispositifs de vidéo surveillance installés aux postes de péages de SAFER ont permis cette arrestation. Et parmi les interpellés, l'on compte deux (2) agents de la Société Autonome de Financement d'Entretien Routier (SAFER).



Selon un responsable de la SAFER, quelques jours avant leurs arrestations, le Chef de Poste de péage de Sotouboua faisant état d'une information relative à la perception de certains billets de banque, qui après contrôle se sont révélés être de faux va saisir la SAFER qui a son tour va engager une enquête en interne. Au premier à bord, les informations recueillies auprès des conducteurs de véhicules porteurs de ces billets, vont révéler

que les faux billets en question provenaient du poste de péage de Davié.

« La première vérification de la SAFER, a été de savoir qui sont les agents programmés pour la vacation du 23 juillet 2020 de 20 heures à 6 heures au moment des faits, ensuite nous avons recherché le caissier du jour au poste de Davié », a-t-il expliqué.

Ensuite, la Direction de la SAFER a donc fait copier les images de vidéos surveillances pour confronter les

acteurs, qui d'ailleurs présentaient dans les vidéos des comportements très suspects et répétitifs tout au long de la vacation du 23 juillet.

Après ces découvertes, les enquêtes de la gendarmerie ont débuté et a permis de mettre la main sur quatre (04) autres personnes en plus des agents de la SAFER, pourtant le nombre de faussaires à six (06).

Dans les détails, il s'agit de cinq (05) togolais et un (01) béninois.

Et de l'enquête de la Gendarmerie il ressort que, « les faux billets de banque d'un montant de cinq cents mille (500 000) F CFA ont été mis en circulation à Lomé par les nommés KARO M'Nawa et TCHANSI N'Yidila Komi, tous deux employés de la SAFER en service au poste de péage de Davié (Tsevié). Ils déclarent les avoir reçus du nommé TAGUËSSO Felix demeurant à Cotonou au Bénin avec la complicité des nommés ADJARE Koro, ADAM Moutar et TOGBENOU Amélette », a indiqué la Gendarmerie.

Notons qu'une plainte a été déposée contre les agents de SAFER auprès du Procureur de la République.

Carole AGHEY

L'opération Togo propre va-t-elle disparaître ?

L'opération Togo propre observée tous les premiers samedis du mois, est-elle en voie de disparition ? La question mérite d'être posée puisque depuis quelques temps, on constate un relâchement presque à tous les niveaux au point où on se demande si une opération tant appréciée de tous va-t-elle mourir ? Pourtant, elle constitue une occasion pour promouvoir la salubrité publique dans notre pays, comme le dit l'adage « un corps sain dans un environnement sain ». L'environnement est le premier ami de l'homme sur terre. C'est sans doute l'une des raisons qui ont fait naître l'expression.



Une phase de l'opération

En effet, la protection du cadre de vie social incombe aux pouvoirs publics mais aussi à chaque citoyen. Avec l'apparition de la pandémie à coronavirus, la journée Togo propre a pris un coup d'arrêt. Une situation compréhensible du fait des mesures barrières consistant à respecter la distanciation physique.

Pour autant, faut-il s'ar-

rêter en si bon chemin au moment où l'opération impacte positivement la vie de nos quartiers et localités ? Les statistiques du ministère du Développement à la base renseignent que de 2014 à 2019, l'opération a permis d'entretenir plus de 750 quartiers dans 38 villes

Suite à la page 5

Echec de la marche du 1^{er} août organisée par la Dynamique Mgr Kpodzro Fin d'une opposition au pouvoir de Lomé

Samedi dernier le pays tout entier devrait être le théâtre d'une gigantesque marche de revendication d'une prétendue "victoire volée" du candidat Agbéyomé Kodjo au scrutin présidentiel du 22 février 2020. Malgré la campagne médiatique impressionnante organisée autour, la fête n'a pas eu lieu pour Agbéyomé Kodjo et ses compagnons. Lâché par ses pairs aucune action initiée sous son égide n'est plus suivie par l'opposition. Ce qui justifie la position de ceux qui disent qu'il n'y a plus d'opposition au Togo.

La marche de revendication d'une prétendue victoire du candidat malheureux Agbéyomé Kodjo au scrutin présidentiel du 22 février n'a pas eu lieu samedi dernier. A Lomé comme à l'intérieur du pays aucun regroupement de manifestants n'a été signalé. Ignorant l'appel de la coordination internationale de la Dynamique Kpodzro, les populations ont préféré participer à l'opération "Togo Propre". Cependant, à Apéyémé dans la préfecture de Danyi et à Tabligbo dans le Yoto des manifestations ont été signalées. Des individus vêtus de rouge pour la majorité portant des pancartes aux messages hostiles à Faure Gnassingbé et à son gouvernement, ont sillonné ces localités sans toutefois déclencher l'effet escompté par les organisateurs. De l'avis des observateurs, c'est l'échec la plus cuisante qu'un leader politique se réclamant de l'opposition ait jamais essuyé au Togo.

Pour comprendre cet échec cuisant, il faut considérer les antagonismes récurrents qui minent cette opposition et le personnage controversé du candidat de la DMK. Il nous souvient en effet que la désignation d'Agbéyomé Kodjo, "candidat unique de l'opposition" au scrutin présidentiel du 22 février 2020 par la Dynamique Kpodzro a été désavouée par la classe de l'opposition. Agbéyomé Kodjo étant considéré comme un pur produit du régime RPT accablé par beaucoup de crimes de sang tels que le massacre du Jardin Fréau, l'assassinat du député Edeh Gaston du CAR à Massouhouin, celui du responsable locale du CAR Kégbé Mathieu dans le Yoto et bien d'autres demeures impunis à ce jour, ne présente pas suffisamment de gages de combativité pour le triomphe des idéaux de l'opposition. D'autre part, il est reproché à l'Archevêque Emérite de Lomé Mgr Philippe



La Dynamique Mgr Kpodzro

Fanoko Kpodzro, le président de la Dynamique qui a investi l'ancien premier ministre d'Eyadema, candidat au scrutin présidentiel, d'avoir traité le président de l'ANC, l'ex chef de fil de l'opposition, Jean-Pierre Fabre de judas. Pour certains, le déploiement des éléments des forces de sécurité et de défense dans le pays peut avoir été pour quelque chose. Mais cela n'aura pas été la première fois au Togo que des forces soient déployées lors des manifestations politiques à charge ou à décharge du pouvoir en place. A aucun moment, l'opposition ne prétexte de cette situation pour annuler ses manifestations. La triste réalité c'est qu'Agbéyomé Kodjo est lâché

par ses pairs. Aucun militant des autres partis de l'opposition à savoir de l'ANC, des FDR, d'ADDI, du CAR et même du MPDD, voire de la Dynamique Kpodzro n'est descendu dans la rue samedi dernier à Lomé pour manifester pour soutenir la Dynamique et son candidat. Seules, les localités d'Apéyémé dans la préfecture de Danyi et de Tabligbo dans le Yoto ont répondu à l'appel de la coordination internationale de la Dynamique. Ce manque de soutien à Agbéyomé Kodjo, établi du coup, une capitulation de l'opposition qu'on ne sent plus depuis son absence aux législatives de décembre 2018 et sa débâcle au scrutin présidentiel du 22 février 2020. Il n'y avait que

Agbéyomé Kodjo seul qui maintenait la flamme de l'opposition avec des polémiques à répétition. Mais aujourd'hui, pour des raisons ci-dessus énumérées et d'autres, l'échec de la marche de samedi dernier consacre la fin de l'opposition au régime en place.

Pour ce qui est de la Dynamique Mgr. Kpodzro et son candidat, il importe et ceci pour le bien de tous les Togolais, de tirer les conséquences de cet échec pour solder à son niveau le contentieux électoral pour se mieux pourvoir dans la perspective des échéances à venir. Déjà, d'après nos informations, des initiatives se prennent au niveau du reste de l'opposition dans le sens d'un redimensionnement de la lutte pouvant prendre en compte une participation à la gestion des affaires publiques aux côtés du parti au pouvoir. En termes clairs, il serait envisagé une participation responsable de l'opposition au gouvernement de la cité sur des bases à définir de commun accord avec le parti au pouvoir. Le désordre a trop duré au Togo. Place aux choses sérieuses.

D. Legrand

L'opération Togo propre va-t-elle disparaître ?

Suite de la page 4

du Togo (y compris le Grand Lomé) avec une mobilisation mensuelle de 60.000 travailleurs. Au cours de la même période, 1542 dépotoirs sauvages ont été enlevés ; 1800 kilomètres de rues ont été balayées et désherbées. De surcroît, près de 1600 kilomètres de caniveaux ont été curés ; 1390 places publiques ont été entretenues et les travailleurs ont aménagé 152 berges de rivières. L'initiative a permis de mener 1594 sensibilisations au total.

On constate malheureusement que, depuis la trêve électorale de février 2020 jusqu'à la période couverte par la Covid-19, c'est le retour aux comportements inciviques au niveau individuels et collectif. Dans des quartiers insalubres, les citoyens retournent à leur vieille habitudes et attendent que l'autorité vienne interdire, par exemple, le jet des eaux usées sur la voie publique, des eaux des douches des puisards déversées dans la nature, etc.

Il urge de donner un second souffle à cette opération qui promeut les valeurs civiques et la participation des citoyens à l'assainissement de leur cadre de vie. Les autorités municipales doivent prendre la relève en toute responsabilité afin que l'opération Togo propre redevienne une initiative au service de la salubrité publique dans notre pays. Dans ce sens, il faut remobiliser les membres des Comités villageois de développement (CVD), les Comités de développement des quartiers (CDQ), Volontaires d'engagement citoyen (VEC), les bénéficiaires du Programme de développement communautaire en zone urbaine (PDC-ZU) et d'autres citoyens qui veulent œuvrer pour la protection de l'environnement.

Ainsi, ce rendez-vous mensuel est une opportunité de protéger l'environnement, d'une part et permet aux acteurs communautaires d'être rémunérés et ainsi améliorer leurs conditions de vie.

ADK

La Commune de Wawa 2 Mobilisation des ressources pour son cadastre économique

Pour son développement, le Conseil municipal de la Commune Wawa 2 a tenu une séance de travail le 29 juillet dernier avec les opérateurs économiques de son aire géographique dans le but de concevoir un fichier des contribuables et d'élaborer un guide de fiscalités locales. La rencontre est présidée par François Koudjo Bossiadé, Maire de la Commune Wawa 2, en présence de Tambo Assitchou Kokou, Maire de la Commune Est Mono2.

L'objectif de cette assemblée est de permettre à la Mairie de Gbadi N'kougna de mobiliser les ressources pour le cadastre économique de la commune et de concevoir un fichier des contribuables et d'élaborer un guide de fiscalités locales.

Tous les impôts, les droits et taxes percevables par la Mairie ont été rappelés aux opérateurs économiques.

Ces impôts, droits et taxes sont perçus pour jouer un rôle financier, économique et social dans le développement de la commune. Ils serviront à prendre en charge les dépenses publiques telles que la sécurité, la défense de la commune mais aussi à financer les services publics comme la construction des

subventions des partenaires ou apport extérieur à eux seuls, ne suffiront pas pour accomplir les projets d'envergure que nous envisageons pour notre localité qui nous est chère. Il nous faudra donc, pour les dépenses de fonctionnement, compter sur



Table d'honneur

écoles, des centres de santé, des routes.

« Les grands projets de développement que nous ambitionnons pour notre commune recommandent notre participation collective pour la mobilisation des ressources nécessaires à y affecter. Je vous y convie vivement, car les

nos ressources internes. D'où la raison de cette séance. », a martelé le Maire François Koudjo Bossiadé.

Notons que cette séance réunira d'autres acteurs clés de la commune.

Carole AGHEY



COMMUNIQUE

Relatif à l'étude de référence sur l'appréciation des services aux contribuables

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE), une étude de référence sur l'appréciation des services aux contribuables est commanditée par l'Office Togolais des Recettes (OTR). Cette étude vise à recueillir des informations sur la satisfaction des contribuables par rapport aux prestations de services, la perception de la corruption et le consentement volontaire à l'impôt. Elle recueille également les recommandations des contribuables à l'endroit de l'OTR pour l'amélioration de ses prestations.

La collecte de données de cette étude réalisée par le Bureau d'Ingénierie et de Management (BIM Consultance SA) se déroulera du 09 au 18 juillet 2020 via la plate-forme électronique suivante : <https://forms.gle/yotdbR2f8HzeN7Ec6>

Pour la réussite de cette importante opération, le Commissaire Général prie les responsables des entreprises choisies de façon aléatoire par le cabinet de bien vouloir faire remplir ce questionnaire par les personnes identifiées au sein de leur institution qui interagissent habituellement avec l'Office Togolais des Recettes.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration habituelle entre l'Office et le secteur privé pour le bon déroulement et la réussite de cette étude.

Fait à Lomé, le 8 juillet 2020

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHADJE

8201

www.otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



#CQFS

L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR

Sensibilisation sur le civisme fiscal

Le CONAPP s'engage aux côtés de l'OTR

La contribution des citoyens à travers la taxe foncière est l'une des clés la plus importante du développement des Communes au Togo.

Pour permettre aux citoyens de mieux comprendre le bien-fondé de cette problématique, l'Office Togolais des Recettes (OTR) et le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) ont lancé officiellement le 30 juillet dernier à la Maison des Jeunes d'Amadahome, une campagne de sensibilisation sur la taxe foncière pour les communes du Golfe et d'Agoue Nyive. « Les impôts fonciers dans le développement des communes » est le thème choisi pour la circonstance. Cette sensibilisation permettra aux patrons de presse d'expliquer et d'échanger avec les acteurs locaux sur l'importance du civisme fiscal dans le développement local. « C'est ensemble que les médias ont travaillé et appelé les autorités à amorcer la décentralisation. C'est chose faite aujourd'hui. Maintenant,

il faut que les communes se développent, et ça doit venir aussi de ceux qui les habitent. Ces derniers doivent aussi apporter leurs contributions. C'est comme cela que nous avons eu l'idée et avons approché l'OTR pour ensemble lancer la sensibilisation sur les différentes taxes qui pourront aider les communes à se développer si on les paye », a expliqué El Hadj Arimiyawo Tchagnao, président du CONAPP.

Selon le Maire de la Commune du Golfe 5, M. Aboka Kossi, les défis du développement des communes ne peuvent être relevés sans le civisme fiscal. Il a invité les acteurs locaux à s'approprier les outils afin de servir de relais dans leurs communautés respectives.

Le Maire de la Commune du Golfe 2, Dr James Amaglo, salue la démarche



Photo de famille

du CONAPP et se dit convaincu de la réussite de ladite campagne.

« J'en suis convaincu du résultat positif avant la sensibilisation elle-même. On dit mon peuple périt faute de connaissances. Les journalistes sauront trouver les mots jus-

tes pour expliquer aux concitoyens la nécessité et l'obligation de s'acquitter des différentes taxes qui vont servir au développement des communes de notre pays », a souligné Dr Amaglo.

L'OTR a félicité l'initiative du CONAPP car les com-

munes ont besoin de ces impôts locaux pour leur développement.

Pour Mme Aziglossou Vovor, directrice du Centre des Impôts du Golfe, représentant le Commissaire Général de l'OTR lors du lancement, l'OTR a apporté un appui au CONAPP dans ce sens, en leur donnant les techniques fiscales, en leur fournissant les informations nécessaires sur la taxation, les champs d'application de ces impôts fonciers surtout la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Notons que cette sensibilisation s'étendra sur 11 des 13 communes que compte les deux préfectures.

Carole AGHEY

Riposte au Covid-19

Le Togo bénéficie d'un appui de 24 millions d'euros de la BAD



Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) vient d'approuver le décaissement d'un appui budgétaire de 24,64 millions d'euros (environ 16 milliards FCFA) au Togo, dans le cadre de sa riposte contre le Covid-19.

Cet appui annoncé déjà en juin, est octroyé par le Fonds Africain de Développement (FAD) et se compose d'un prêt de 7,34 millions d'euros et un don de 6,17 millions d'euros, à quoi s'ajouteront 11,12 millions d'euros de prêt du FAT-Pilier 1 (Facilité d'appui à la transition), un mécanisme de financement développé par la BAD et destiné aux pays en transition.

Cette subvention aidera le Togo à renforcer sa résilience économique et sanitaire, et surtout contribuera à combler les pertes de recettes engendrées par les mesures de restriction et d'accompagnement mises en place par le gouvernement dès la survenue de la maladie sur le sol togolais.

D'autres pays (le Bénin et la Guinée) ont également bénéficié de l'accompagnement de l'institution.

Le Togo qui met tout en œuvre pour maîtriser la propagation du virus, recense actuellement 961 cas confirmés au total parmi lesquels 660 guérisons et 19 décès.

Source : republiquetogolaise.com

Situation apocalyptique à Beyrouth

Au moins 100 morts, des milliers de blessés et des centaines de milliers de sans-abri : ville « sinistrée », Beyrouth reste abasourdie mercredi, au lendemain d'explosions ahurissantes, des habitants cherchant encore des disparus et des affaires personnelles au milieu de paysages d'apocalypse.

D'après les autorités, quelque 2750 tonnes de nitrate d'ammonium, stockées « sans mesures de précaution » dans le port de Beyrouth, sont à l'origine de la puissance des déflagrations, les pires vécues par la capitale libanaise, malgré son histoire tourmentée. « La situation est apocalyptique, Beyrouth n'a jamais connu ça de son histoire », a estimé le gouverneur de Beyrouth, Marwan Aboud.

« On aurait dit un tsunami, ou Hiroshima (...). C'était un véritable enfer », a raconté à l'AFP Elie Zakaria, habitant du quartier de Mar Mikhail, célèbre pour ses bars nocturnes et qui fait face au port. « C'est un massacre. Je suis sorti au balcon, j'ai vu des gens qui criaient, ensanglantés, tout était détruit. »

Trois milliards de dollars

La puissance de ces explosions présentées comme accidentelles est telle qu'elles ont été enregistrées par les capteurs de l'institut américain de géophysique (USGS) comme un séisme de magnitude 3,3. Et leur souffle a été clairement ressenti jusque sur l'île de Chypre, à plus de 200 km de là. Le paysage, mercredi, reste lunaire : les conteneurs ressemblent à des boîtes de conserve tordues, les voitures sont calcinées, le sol jonché de valises et de papiers provenant de bureaux soufflés par l'explosion.

Selon un dernier bilan provisoire de la Croix-Rouge, plus de 100 personnes ont été tuées et plus de 4000 blessées. Selon le gouverneur de Beyrouth, jusqu'à 300 000 personnes sont sans domicile en raison des énormes dégâts. Il a estimé les dommages, qui ont touché selon lui plus de la moitié de la capitale, à plus de trois milliards de dollars.

Des secouristes, épaulés par des agents de sécurité, ont œuvré toute la nuit à la recherche de survivants ou de

cadavres sous les décombres. Les opérations continuent. L'UE va envoyer une centaine de pompiers spécialisés pour participer aux recherches.

L'explosion a soufflé les vitres des habitations dans la plupart des quartiers de Beyrouth et de sa grande banlieue, et les artères de la ville restent jonchées de bris de verre.

L'Agence des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, la FAO, craint à brève échéance un problème de disponibilité de farine pour le Liban, des silos de céréales installés près du port ayant été éventrés.

Les hôpitaux de la capitale, déjà confrontés à la pandémie de COVID-19, sont saturés. Des habitants, blessés et ensanglantés, ont dû faire le tour des hôpitaux toute la nuit pour les supplier d'être admis.

Colère et désolation

Le Premier ministre, Hassan Diab, dont le gouvernement est contesté par une partie de la population et a été encore davantage fragilisé par la démission lundi du ministre des Affaires étrangères, a décrété trois jours de deuil national et promis que les responsables devraient « rendre des comptes ».

« Il est inadmissible qu'une cargaison de nitrate d'ammonium, estimée à 2750 tonnes, soit présente depuis six ans dans un entrepôt, sans mesures de précaution. C'est inacceptable et nous ne pouvons pas nous taire », a déclaré le Premier ministre devant le Conseil supérieur de défense, selon un porte-parole.

Le nitrate d'ammonium, substance entrant dans la composition de certains engrais, mais aussi d'explosifs, est un sel blanc et inodore utilisé comme base de nombreux engrais azotés sous forme de granulés. Il a causé plusieurs accidents industriels, dont l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, dans le sud-

ouest de la France, en septembre 2001 (31 morts, 8000 blessés).

Une source au sein des services de sécurité a indiqué à l'AFP que le nitrate d'ammonium avait été saisi sur un bateau en panne il y a six ans et entreposé au hangar numéro 12 du port, « sans aucun suivi ».

Des Casques bleus ont été grièvement blessés à bord d'un navire amarré dans le port, selon la mission de l'ONU au Liban (Finul).

Sur les réseaux sociaux, les Libanais expriment à nouveau leur colère et leur dégoût contre la classe dirigeante, qu'ils accusent de corruption, estimant que l'explosion était le résultat de sa mauvaise gestion et de sa négligence. Réuni mardi soir, le Conseil supérieur de défense a proclamé Beyrouth « ville sinistrée » et appelé à l'aide.

Acheminement de l'aide internationale

De nombreux pays ont répondu, notamment la France, aux liens historiques avec ce pays, qui doit envoyer mercredi plusieurs tonnes de matériel sanitaire et un détachement de la sécurité civile. Le président français, Emmanuel Macron, se rendra au Liban jeudi pour « rencontrer l'ensemble des acteurs politiques », selon ses services.

Les États-Unis ont également proposé leur aide, ainsi que l'Allemagne, qui compte des membres du personnel de son ambassade à Beyrouth parmi les blessés.

Des pays du Golfe, dont certains ont des relations diplomatiques et économiques étroites avec le Liban, ont également rapidement offert leur aide au Liban.

Ce drame survient alors que le Liban connaît sa pire crise économique depuis des décennies, marquée par une dépréciation inédite de sa monnaie, une hyperinflation, des licenciements massifs et des restrictions bancaires drastiques.

Source : Journal de Montréal



SAFER



**Chers usagers de la route,
merci de prévoir exactement
le montant équivalent à votre
redevance afin de réduire
le temps d'arrêt au péage**

Ceci est un message de la **SAFER**

Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier SAFER

- 📍 *Route Nationale N°1 (Agoè Cacaveli)*
- 📮 *Lomé-Togo BP: 8646*
- ☎ *Tél:(+228) 22 51 88 55*